



Tisser et renforcer les liens entre les 330 gestionnaires d'espaces naturels et autres acteurs locaux de Rhône-Alpes

© Cen Rhône-Alpes

RHÔNE-ALPES

Des données régionales au service de la **gestion des territoires**

Véritable observatoire des sites gérés, des actions de préservation et des acteurs impliqués dans la gestion des espaces naturels en Rhône-Alpes, le pôle gestion des milieux naturels facilite l'articulation des démarches de préservation aux différentes échelles et la construction de stratégies territoriales cohérentes.

Elle prévoit la mise en place de pôles d'information flore-habitats et faune. L'objectif du pôle gestion ? Encourager les échanges d'expérience et favoriser la construction de stratégies territoriales cohérentes. La démarche s'inscrit dans le cadre plus global de construction du futur Observatoire de la biodiversité en Rhône-Alpes, qui comprendra à terme les trois pôles (gestion, flore-habitats et faune).

UNE PLATEFORME WEB D'ÉCHANGES

En 2014, le pôle s'est doté d'un outil informatique d'envergure : une base de données et une plateforme web de recherche en ligne. C'est la première fois, à l'échelle d'une région, que toutes les informations sur la gestion des milieux naturels peuvent ainsi être rassemblées, harmonisées et accessibles. Une partie des données (non sensibles) est accessible à tous, adhérents ou non, il

suffit de se connecter sur la plateforme. Les gestionnaires adhérents ont quant à eux accès à des données et fonctionnalités de recherche spécifiques.

Co-construite et testée par près de 20 structures, et alimentée directement par les gestionnaires, la plateforme met à disposition du réseau :

- des données sur la gestion des espaces naturels ;
- des informations méthodologiques et scientifiques ;
- des ressources documentaires ;
- une cartographie interactive ;
- une recherche multi-critères (par objectif de gestion, par zonage, etc.).

D'importants moyens financiers ont été engagés dans les développements (250 000 euros) et dans le déploiement d'une animation à plein temps (1,3 emploi).

Les financeurs en 2015 sont : 20 % Dreal RA, 40% Agence de l'Eau et 40% région Rhône-Alpes.

Rhône-Alpes innove depuis 2009 en complétant le SINP par un troisième pôle : le pôle gestion des milieux naturels. Lancée en 2006, la stratégie de la Région Rhône-Alpes¹ en faveur du patrimoine naturel s'inscrit dans celle, nationale, du «Système d'information sur la nature et les paysages» (SINP).

UN RÉSEAU D'ÉCHANGES D'EXPÉRIENCES

Le pôle gestion a une vocation directement opérationnelle : encourager le transfert de compétences entre les acteurs de la préservation des espaces naturels en Rhône-Alpes, afin d'inscrire l'ensemble du réseau dans une démarche de progrès. Certains gestionnaires sont déjà structurés en réseaux à différentes échelles : PNR, Réserves, Natura 2000..., mais ce n'est pas le cas de tous et il y a des besoins

d'accompagnement méthodologique. À l'échelle régionale, le pôle gestion vient encourager la rencontre et les interactions entre les différents acteurs : avec l'organisation de journées techniques et de temps forts, il permet le partage de savoir-faire sur des problématiques transversales.

Toute structure en lien avec la préservation des milieux naturels en Rhône-Alpes peut rejoindre le pôle gestion des milieux naturels. Pour ce faire, il suffit d'adhérer à la charte du pôle, qui définit les rôles et engagements de chacun.

Plateforme et charte disponibles en ligne : www.pole-gestion.fr •

Cécile Racapé, chargée de l'animation du pôle gestion au Cen Rhône-Alpes
cecile.racape@espaces-naturels.fr

(1) Animée par le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes avec le soutien de la Région Rhône-Alpes, de la DREAL et de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse.

“ L'AVIS DE

Élodie CHARVET

Chargée de mission Environnement - Responsable Contrat Corridors Champagne Genevois côté France, à la Communauté de Communes du Genevois (Haute-Savoie).

« Récupérer et centraliser les données de gestion est souvent compliqué. Désormais, nous avons une plateforme où chaque structure gestionnaire peut et doit inscrire ses données. Cela nous permet d'avoir rapidement accès à toutes les informations utiles sur notre territoire, ce qui va faciliter la mise en œuvre du contrat corridors Champagne-Genevois. Par ailleurs, pour restaurer et préserver les liaisons biologiques, nous avons besoin de dresser des cartographies et de raisonner par-delà les frontières administratives. Nous sommes amenés à collaborer avec les territoires limitrophes, y compris transfrontaliers. Le pôle gestion pourrait également faciliter ce partage des données. »

Carole DESPLANQUE

Conservatrice de la Réserve naturelle nationale du lac Luitel (Isère) à l'Office national des Forêts et membre du comité technique de création du pôle gestion.

« Intégrer ses données à la plateforme prend du temps mais, d'un autre côté, le pôle gestion peut faciliter notre travail de gestionnaire à plusieurs niveaux. Quand j'ai pris en charge la gestion de la Réserve du lac Luitel en 2000, je ne savais pas trop vers qui me tourner pour des conseils. En facilitant le partage d'expériences, le pôle gestion permet de rompre l'isolement de certains gestionnaires, c'est un vrai plus ! Il peut aussi faciliter les collaborations avec les laboratoires de recherche et le montage de projets nécessitant la mise en réseau de plusieurs sites. Enfin, il permettra un gain de temps au moment de l'évaluation car toutes les données seront déjà rassemblées sur la plateforme. On peut ainsi espérer qu'à terme le pôle gestion puisse servir à l'édition de rapports d'activité, par simple extraction des données. »

Alain CLABAUT

Responsable du service "Eau-biodiversité" à la Région Rhône-Alpes.

« La prise de compétences des collectivités est une voie d'avenir pour assurer la préservation des espaces naturels sur le long terme mais nombre de collectivités hésitent encore à s'engager, faute d'expertise en matière de gestion. Il y a donc un enjeu fort à les accompagner. Le pôle gestion répond à ce besoin : il procure aux collectivités novices dans ce domaine un accès à de nombreuses informations utiles et à un réseau d'acteurs expérimentés avec lesquels entrer en dialogue. En tant que Région, il nous sera ainsi plus facile de trouver des maîtres d'ouvrage publics pour mettre en place des programmes opérationnels coordonnés de gestion de milieux naturels. À plus long terme, le pôle gestion devrait permettre à l'ensemble des acteurs institutionnels ayant rejoint la démarche de réfléchir ensemble à de nouvelles synergies d'actions, à partir d'un contenu objectif et factuel. »

Mylène PERRIN

Chargée de mission Natura 2000 au Parc naturel régional du Pilat (Loire et Rhône).

« Le PNR étant un outil de la Région Rhône-Alpes et un partenaire du Cen Rhône-Alpes, notre adhésion au pôle gestion allait de soi : nous avons en commun certains objectifs, comme la mutualisation des données, le partage d'informations, la capitalisation de notre expérience sur les sites. Le pôle gestion permet d'élargir les échanges d'expériences, au-delà des réseaux déjà existants. C'est une belle avancée pour comparer les protocoles et méthodologies, identifier les itinéraires techniques les plus efficaces, enrichir les savoir-faire des entreprises intervenant dans le domaine du « génie écologique »... À terme, avec le nouveau contexte institutionnel, il serait intéressant que ce réseau puisse s'étendre à l'Auvergne et s'articuler avec d'autres pôles thématiques, comme le pôle Relais Tourbières. Une interface grand public gagnerait aussi à être développée, pour faciliter le travail avec les élus, les citoyens... »